## Le Groupe d’action locale des Plaines de l’Escaut poursuit ses actions. Le Gouvernement Wallon a approuvé les projets déposés pour la programmmation LEADER 2023-2027.

Feu vert pour les projets du GAL

Depuis 2016, le territoire des Plaines de l’Escaut s’est engagé dans la démarche LEADER financée par l’UE et la Wallonie dans le cadre de la Politique agricole commune.

LEADER permets aux Communes rurales de se réunir avec un partenariat d’acteurs privés issus du territoire pour répondre aux besoins de leurs habitants dans des thématiques diverses.

Le Groupe d’Action Locale des Plaines de l’Escaut réunit les Communes **d’Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes** ainsi qu’une vingtaine d’associations. Treize projets touchant la mobilité, l’énergie, la gestion différenciée des espaces verts, l’insertion socio-professionnelle, l’agriculture sociale, le tourisme durable, la Culture, … ont ainsi pu être financés depuis 2016.

La Wallonie a lancé fin 2023 un appel à candidature pour la période LEADER 2023-2027. Le GAL a pu, au terme d’un processus impliquant les Communes et les acteurs du territoire, proposer sa nouvelle stratégie de développement local.

**Lors de sa réunion de ce 1er décembre, le Gouvernement wallon a validé l’évaluation proposée par les Administrations wallonnes et le Comité de sélection LEADER. Notre GAL poursuit sa route.**

5 projets ont été déposés et validés, abordant 6 thématiques et formant la colonne vertébrale de la Stratégie de développement local du GAL :

* ***L’agriculture et les circuits courts*** avec deux projets :
  + **Fourrage et résilience** destiné aux agriculteurs
  + **Des produits locaux plus savoureux comme vecteurs de développement et d’insertion** pour accompagner les producteurs et épiceries locales du GAL
* ***L’agriculture sociale*** avec le projet **Des fermes et des liens** qui bénéficiera aux institutions du territoire mais étendra ses actions aux personnes du secteur de la jeunesse et de la santé mentale qui trouvera au sein des fermes d’accueil un espace de partage et de ressourcement.
* ***Le patrimoine naturel*** que le projet **Voiries et biodiversité** mettra au centre de ses actions pour, au fil des tout type de cheminements (chemins, venelles, bords de routes, voies d’eau), avec les habitants du GAL, y améliorer la biodiversité et la gestion.
* ***Le paysage et les patrimoines***, sur lesquels le projet **Paysages et patrimoines vivants** portera son regard en y associant tant les habitants que des « spécialistes » issus tant des institutions académiques ou simplement des corps de métiers qui font le paysage en s’attachant aux différents patrimoines du territoire.
* ***L’économie*** avec la création d’une **« Une entreprise d’économie sociale en soutien à la biodiversité, à la formation et à l’emploi d’éco-cantonniers »** qui couronnera les précédents projets pilotes.
* ***Le tourisme durable*** qui sera valorisé dans les deux projets, Paysage avec une déclinaison de Land Art et Circuits courts avec l’axe Diners insolites.

Ces différents projets représentent un budget de 1.700.000 € sur 4 ans, cofinancé par la Wallonie et l’UE à hauteur de 90 %, les 10 % restant formant la part locale à charge des 6 Communes du GAL.

Ces 6 projets sont résumés ci-dessous.

Contact : *Pierre Delcambre, Coordinateur du Groupe d’Action locale des Plaines de l’Escaut,*

*069 77 98 70 – pdelcambre@pnpe.be*

***Les Plaines de l'Escaut, un territoire rural où le développement de l'économie s'appuie sur ses patrimoines et ses paysages, où leurs habitants, par les liens sociaux qu'ils entretiennent, contribuent à un environnement de qualité.***

**Pour cela, le territoire s'appuie sur**

* **La valorisation des ressources locales**
* **Le développement d'une identité rurale forte**
* **La valorisation de ses patrimoines et de ses paysages.**

La Stratégie de Développement local du GAL doit contribuer, avec les autres acteurs présents, à assurer au territoire un dynamisme qui lui permet d’envisager un développement garantissant ses caractéristiques, ses qualités et, en finalité, son identité.

Cette identité découle d’une histoire complexe qui mêle éléments géophysiques et activités humaines et constitue un enjeu important. Elle donne du sens aux habitants et aux usagers de ce territoire. Ce sens est l’élément déterminant d’appréciation des projets, activités, aménagements, qui font évoluer le territoire.

Le territoire du GAL des Plaines de l’Escaut est Parc naturel. Cette reconnaissance nous la revendiquons car elle traduit la richesse des patrimoines, nombreux et diversifiés qui le constituent et des dynamiques qui l’accompagne. C’est aussi une responsabilité à laquelle tout un chacun peut s’associer pour les préserver.

Ces patrimoines, qu’ils soient naturels, paysagers, géographiques, bâtis, historiques ou culturels, forgent l’identité de ce territoire. Plutôt qu’une charge, ceux-ci doivent être considérés comme des moteurs d’une dynamique, sources d’initiatives. Générateurs d’un cadre de vie de qualité, d’un sentiment de bien-vivre, et d’un équilibre fonctionnel, ces patrimoines doivent trouver ou retrouver leur place au cœur même du développement de ce territoire.

Dans la précédente SDL du GAL, trois axes était ressortis : « Valoriser les ressources locales », « Valoriser durablement les patrimoines » et « Développer une identité rurale forte ». Ils restent certainement au cœur de la vision que nous pouvons porter pour le futur et figurent en filigrane des projets proposés dans la SDL.

Davantage, nous avons la conviction que le développement passe par l’implication de tous. Citoyens, Communes, associations, acteurs culturels et économiques, organes supra-communaux, … l’heure est à la mise en commun des efforts pour aller de l’avant et à la nécessité de faire avec. LEADER reconnait aux habitants la qualité d’experts pour identifier des besoins et surtout les solutions. Reconnaissons donc son expertise pour contribuer à leur mise en œuvre dans les projets et faisons lui confiance pour penser autrement et agir autrement. Cette capacité à « inventer » et surtout à activer des démarches qui montrent leur plus-value ne peut que se développer de manière collective.

Il s’agit aussi de réfléchir au-delà du terme temporel des programmations européennes et de prendre la liberté de mettre en place des trajectoires et des outils qui leur survivront.

De l’analyse AFOM actualisée du GAL et de l’analyse des acteurs du territoire, six thématiques et pour chacune d’elles des enjeux se dégagent pour guider la nouvelle stratégie du GAL.

LES PROJETS :

# L’agriculture

Le territoire du GAL est agricole. Les terres permettent aux agriculteurs d’envisager des cultures intensives. Pour partie plus humides, on y retrouve une agriculture plus mixte avec ses prairies et l’élevage. La forêt représente 20 % des surfaces. A cette agriculture sont associés de près ou de plus loin des savoir-faire valorisés dans une série de produits qui revendiquent leurs liens au territoire.

Comme ailleurs en Wallonie, **le maintien d’une agriculture agro-écologique familiale rémunératrice et durable est au cœur des enjeux agricoles**.

**Fourrage et résilience** donnera aux agriculteurs des outils et des compétences pour envisager avec plus de sérénité les défis posés par les modifications du climat et la pression économique qui pèse sur leur activité en les accompagnant au plus près dans l’analyse et l’adaptation des techniques liées aux fourrages. Plus d’autonomie, moins d’intrants.

# Les circuits courts

A cette agriculture sont associés de près ou de plus loin des savoir-faire valorisés dans une série de produits qui revendiquent leurs liens au territoire.

**Des produits locaux plus savoureux comme vecteurs de développement et d’insertion s’articulera autour de 3 axes avec comme trame le Goût.**

* Le goût des pro qui associera producteurs et restaurateurs en binômes pour prendre le temps de réfléchir et d’améliorer les produits purs ensuite les valoriser davantage et les partager lors d’évènements Diners insolites au travers du territoire ou avec leurs pairs en B2B.
* Les passeurs de goût qui faciliteront la circulation des produits des producteurs vers les points de vente et ainsi, offriront de nouvelles possibilités en B2B offrant ainsi du temps su précieux aux uns et aux autres et réduiront l’impact environnemental de la logistique.
* Le goût des autres où la chasse aux surplus de potager et vergers sera ouverte pour les valoriser et les distribuer en collaboration avec les services d’insertion des CPAS

# L’agriculture sociale

Au fil des années des liens forts du projet actuel, se sont tissés entre bénéficiaires et agriculteurs mais aussi avec les équipes des institutions qui ont trouvé dans le dispositif de l’agriculture sociale un outil d’épanouissement pour les bénéficiaires qui fait aussi sens pour tous. Le secteur des institutions est un secteur important sur le territoire du GAL. **Le partenariat a souhaité poursuivre et proposer le projet « Des fermes et des liens » pour développer les accueils et valoriser les liens entre agriculteurs, acteurs de l'accueil social et habitants sous d’autres formes.**

Soit à accueillir d’autres publics plus en lien avec la santé mentale ou le secteur de la protection de la jeunesse. Ou encore choisir d’autres formes pour voir se rassembler familles et bénéficiaires des institutions se réunir dans un hébergement à la ferme pour y vivre l’accueil avec les agriculteurs. Du constat de liens et des expériences des Caravanes gourmandes a germé l’idée d’insérer des jeunes en décrochage scolaires dans un dispositif de réalisation de paniers de produits locaux.

# Le patrimoine naturel

Nous l’avons déjà évoqué, le territoire du GAL est riche de nature et en cela, est aussi territoire de Parc naturel. Mais il y a aussi la nature qualifiée d’ordinaire, bien plus présente en superficie et qui participe tout autant que les réserves et autres zones exceptionnelles à la biodiversité du territoire et à sa résilience. **On le sait, la biodiversité wallonne est en déclin. L’enjeu est donc d’inverser la tendance avec la contribution des citoyens**.

Le projet **Voiries et biodiversité** prendre comme support à ses actions l’ensemble des voiries (chemins, routes, berges, Ravel, …). Objectif, aménager pour la biodiversité avec leurs gestionnaires et les citoyens des portions de ces voiries et dégager des modèles de gestion pour en assurer l’entretien durable dans le temps à reproduire ailleurs. Et concrétiser quelques-uns de ces modèles en format pilote ou plus en mode participatif.

# Le Paysage et les patrimoines

Parler d’identité rurale amène tôt ou tard à parler « paysage ». Les GAL sont des territoires ruraux et donc il n’est pas étrange de voir cette thématique s’imposer dans la SDL du GAL. Un paysage, c’est un bout de territoire perçu par la population et découlant de facteurs naturels, et humains, en constante évolution.

On peut soit subir son évolution, soit y participer. **Paysages et patrimoines vivants propose de d’impliquer fortement les habitants du territoire pour amener les paysages et les patrimoines qui les fonts au centre d’une réflexion au quotidien des décisions tant individuelles que collectives et dans une démarche active visant à valoriser les patrimoines.** Cela débouchera sur l’implication des artisans du territoire pour des projets de restauration ou pour mettre en valeur des sites particuliers par le Land Art, action initialement développée dans un projet tourisme.

# L’économie en lien avec l’environnement.

Lier économie et biodiversité apporte de la valeur et du sens à la première et des moyens et une autonomie à la seconde. Lorsque c’est lié à un objectif social c’est d’autant plus porteur de valeurs pour le territoire qui l’organise. Trouver de nouvelles formes de transition vers plus de respect de la nature et des humains fait sens aux yeux de beaucoup.

Nous avons pu durant 4 ans tester un dispositif d’insertion social par l’organisation de chantiers de gestion d’espaces naturels. Un financement a permis de développer encore ce dispositif et de l’adosser à un parcours de formation social et professionnel**. Le projet « Une entreprise d’économie sociale en soutien à la biodiversité, à la formation et à l’emploi d’éco-cantonniers »** viendra donner des ailes à ce dispositif et à le rendre autonome sous la forme d’une entreprise à finalité sociale.

Deux autres thématiques avaient été évoquées au travers de projets mais n’avaient pas pu, faute de disponibilité budgétaire, être retenues.

# Tourisme durable

Le potentiel touristique majeur du territoire réside surtout dans ses patrimoines paysagers et naturels reflet de sa reconnaissance comme Parc naturel et dans l’offre de tourisme durable qu’il offre en lien avec les différents réseaux de découverte du territoire. Il recèle aussi de petits patrimoines à valoriser. **Au travers des projets Paysages et patrimoines vivants et le projet Des produits locaux plus savoureux comme vecteurs de développement et d’insertion, le GAL développera un axe touristique associant sites remarquables avec les produits locaux pour des Diners insolites ou l’art au travers d’un programme de Land art.**

# Mobilité

Ce projet qui vise à sensibiliser et favoriser l’accès aux moyen de mobilité active fait l’objet d’une démarche directe auprès du ministre de la Mobilité.

La mise en œuvre et la gestion de l’ensemble de ces projets seront assurées par le Parc naturel des Plaines de l’Escaut. Ils viendront compléter et diversifier les actions que lui-même initie et porte.